



ÉCONOMIE & ENTREPRISE

Le services à la personne, un secteur qui ne s'en sort pas sans l'immigration

« AVANT, jusqu'en 2015 environ, lorsqu'on diffusait une offre d'emploi, nous recevions une centaine de candidatures, dont une vingtaine émanait de diplômés, et à la fin nous pouvions signer environ six contrats. Aujourd'hui, nous n'avons même pas un retour », raconte Brice Alzon, président de la Maison des services à la personne (MDSAP) et de Coviva, une enseigne qui compte dix-sept agences et environ 850 intervenantes – le métier est massivement féminisé. Dans le vaste secteur des services à la personne (des employés de maison aux nourrices, en passant par les auxiliaires de vie et le soutien scolaire), la question du recours à la main-d'œuvre étrangère « n'est même pas un sujet » tant la difficulté à recruter est grande, insiste M. Alzon.

Plus l'agence est implantée dans une région riche en emplois, plus elle doit s'appuyer sur les candidatures d'étrangers pour fonctionner : à Argenteuil (Val-d'Oise), sur les trente-six salariés de l'agence, un tiers a un titre de séjour, tandis qu'à Mulhouse, où le marché du travail est moins tendu, le ratio est de 20 %. La situation chez Coviva illustre ce qui se passe à l'échelle nationale : 25 % des travailleurs du secteur sont des immigrés. Et cette proportion est appelée à augmenter : entre les départs à la retraite et le vieillissement de la population, environ 800 000 postes seront à pourvoir d'ici à 2030, rapporte Catherine Lopez, directrice générale de la Fédération des entreprises de services à la personne : « Faute de quoi on ne pourra plus accompagner les personnes âgées chez elles. »

C'est déjà très souvent le cas, comme en témoigne Arnold Fauquette, fondateur de Vivat, une entreprise d'utilité sociale implantée dans le Nord et le Pas-de-Calais, qui emploie environ deux cents salariés, dont 95 % de femmes. « Nous ne parvenons à satisfaire que 64 % de la demande », explique-t-il. Autrement dit,

une famille sur trois doit se débrouiller seule pour trouver son aide à domicile, quitte à faire travailler un sans-papiers.

Les réseaux d'agences qui ont pignon sur rue disent ne pas faire travailler de sans-papiers, sous peine de perdre leur agrément. « Environ de 20 % à 25 % de nos neuf cents intervenants salariés ont des titres de séjour », explique Frédéric Neymon, administrateur de la Fédération des services à la personne et de proximité (Fedesap) et dirigeant du réseau Age et Perspectives. « Quand ces titres se périment, on a toutes les difficultés à les faire renouveler dans les délais. » Or impossible de se passer de ces personnes.

Emplois du temps hachés

Le fond du problème reste que difficiles, ingrats, avec des emplois du temps hachés et beaucoup de déplacements, pour des rémunérations médiocres, ces métiers attirent peu. Pour Brice Alzon, l'une des solutions se trouve sur la fiche de paie. Les rémunérations, qui oscillent entre 10,07 euros de l'heure pour de la garde d'enfants à 11,98 euros pour les auxiliaires de vie, alors que le smic horaire brut est de 11,52 euros, ont été revalorisées en 2022 mais restent très faibles. « Augmenter les rémunérations est un sujet très fort pour nos entreprises, affirme-t-il. Mais il faut que dans le même temps l'Etat relève la prise en charge de l'allocation personnalisée d'autonomie », l'APA, qui permet aux familles de financer en partie les aidants à domicile.

Cela pourrait-il suffire ? « Ces métiers qui descendent de la domesticité, ne sont pas reconnus d'un point de vue sociétal », déplore Aurélie Flisar, secrétaire générale adjointe de la fédération des services CFDT. « Les jeunes n'en veulent pas. » La nécessité de faire appel à une main-d'œuvre immigrée est telle que la branche professionnelle a lancé, en 2022, une initiative pour intégrer des primo-arr-

vants : le Lab Migration. L'objectif est de former une cinquantaine de personnes par an en insistant sur la compétence linguistique. Après une expérimentation à Marseille, un deuxième Lab Migration a ouvert cette année en Ile-de-France. ■

BÉATRICE MADELINE

